



2 Ans Garantie

Sur ce produit de qualité, la société Leifheit AG accorde une garantie de 2 ans à partir de la date d'achat (ou de la date de réception de la marchandise s'il a été acheté sur commande). En cas de défaut, vous devez faire valoir vos droits à la garantie immédiatement après son apparition lorsque l'appareil est toujours sous garantie.

La garantie couvre l'état des produits. Sont exclus de la garantie :

- (1) les défauts d'usure liés à l'utilisation ou à toute autre cause d'origine naturelle ;
- (2) les dommages dus à une utilisation ou une manipulation non-conforme (p. ex. après un coup, un choc, une chute) ;
- (3) les dommages résultant du non-respect des consignes d'utilisation indiquées ;
- (4) la batterie.

En cas de garantie, Leifheit décide, à sa discrétion, soit de réparer les pièces défectueuses, soit de remplacer le produit. Si une réparation se révèle impossible, et si le produit a été retiré de la gamme et ne peut donc pas être remplacé, vous recevez un produit de remplacement d'une valeur aussi similaire que possible. Lors d'une prestation liée à la garantie, aucun remboursement du prix d'achat ne peut avoir lieu. En outre, cette garantie n'octroie aucun droit pour action en indemnisation. En outre, cette garantie n'octroie aucun droit aux dommages et intérêts.

Afin de faire valoir votre droit à la garantie, merci de contacter le revendeur chez qui vous avez acheté le produit, avec le produit défectueux, la preuve d'achat (copie) et le coupon de garantie.

Cette garantie est valable dans le monde entier.

Vos droits, en particulier le droit à la garantie ne sont pas affectés ni limités par cette garantie.